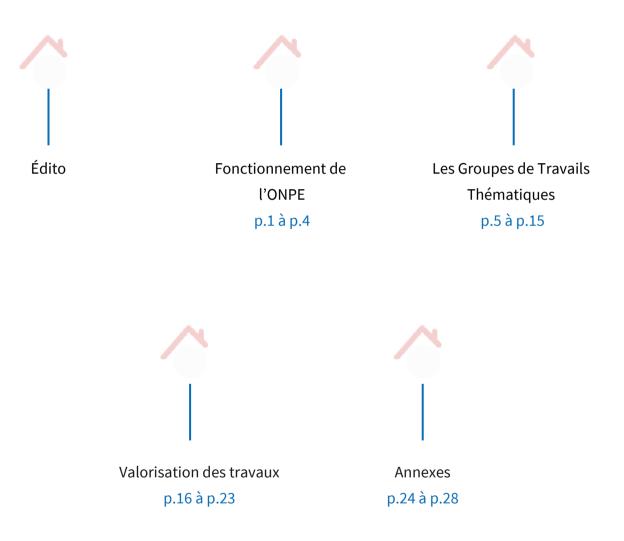


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Sommaire

Cet ouvrage a été coordonné et rédigé par Lise-Marie Dambrine (ADEME) avec le support Lucie Bonnet (ADEME), pour la mise en page.



Crédits photos : ONPE et Canva

Janvier 2025

Edito

L'année 2024 a été marquée par une intense activité pour l'ONPE : 5 groupes de travail et autant d'études, des rendez-vous des partenaires, un nouveau site internet et pour finir un colloque début décembre à Lyon réunissant plus de 200 partenaires et professionnels engagés sur la précarité énergétique et ses enjeux. La récente mise à jour de GEODIP, outil cartographique de géolocalisation de la précarité énergétique permet d'ores et déjà aux acteurs territoriaux d'encore mieux définir leur politique locale liées à la précarité énergétique.

C'est aussi en 2024 que l'ONPE a identifié la difficulté des travailleurs sociaux à exploiter les listes des clients en impayés fournies par les fournisseurs d'énergie. Les énergéticiens partenaires de l'ONPE qui envoient ces listes se sont mis autour de la table avec le RAPPEL, l'UNCCAS et le Médiateur National de l'Energie pour réfléchir aux modalités qui favoriseraient le traitement de ces fichiers en amont afin d'accompagner les ménages en situation d'impayés. Un travail collectif inédit.

En 2025 se terminera l'actuelle convention de l'ONPE, et nous préparerons activement la cinquième période, avec une équipe en partie renouvelée. En effet, après neuf années passées au sein de l'Observatoire National de la Précarité Energétique, Isolde Devalière a transmis le relais. Nous souhaitons saluer chaleureusement son travail qui a contribué à faire de notre structure ce qu'elle est aujourd'hui.

Une nouvelle équipe prend donc les rênes, porteuse d'une ambition renforcée avec l'arrivée de Christina Nirup en tant que coordinatrice. Christina a derrière elle une longue carrière à l'ADEME sur des postes d'encadrement et ces dernières années, elle a particulièrement travaillé sur la transition juste. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle sera accompagnée d'une équipe-projet renforcée et déterminée à toujours davantage mettre en lumière le phénomène afin de permettre à toutes les parties prenantes d'agir.

Nous vous invitons à découvrir, dans les pages qui suivent, l'ampleur du travail réalisé et les perspectives qui s'ouvrent à nous. Ce rapport est aussi le reflet de l'engagement de chacune et chacun d'entre vous. Nous vous remercions pour votre soutien constant, essentiel pour faire avancer la mission de l'ONPE.

Avec toute notre détermination renouvelée,

Patrick Jolivet, directeur à la Transition Juste, ADEME





FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE DE L'ONPE

PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE



LA GENÈSE

L'Observatoire National Précarité dе la Énergétique est un outil d'observation et un instrument d'analyse des politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique au service des acteurs nationaux et territoriaux. Il a été créé le 1er mars 2011 dans le cadre de la loi iuillet 2010. dite Grenelle du 12 simultanément à l'officialisation de la définition du phénomène.

L'objectif de l'ONPE est de disposer d'une connaissance fiable et partagée du phénomène en France, dans le secteur de l'habitat en priorité, et de la mobilité.

La mise en commun et en perspective des informations existantes, la production d'études, le recueil et le recoupement des données significatives, constituent des axes de travail privilégiés de l'Observatoire.



























LA GOUVERNANCE

Depuis sa création, le fonctionnement de l'Observatoire est encadré par une convention de partenariat triennale qui lie les partenaires financiers et une charte d'engagement qui lie l'ensemble des partenaires dans le projet commun de l'Observatoire.

Le 28 septembre 2022 a été signée <u>la quatrième convention de partenariat (2022 – 2025)</u>. L'année 2025 marquera la signature de la 5ème convention.

LA PRÉSIDENCE

La Présidence de l'Observatoire est assurée par le Président de l'ADEME, Sylvain Waserman.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Le comité stratégique définit les orientations stratégiques, valide le programme de travail et le budget, veille au respect des engagements et conventions, valide l'entrée des membres.

En 2024, il est composé de 11 partenaires, également membres du comité des partenaires.

LE COMITÉ DES PARTENAIRES

Un comité de partenaires représentant l'ensemble des partenaires de l'ONPE dont les principaux fournisseurs d'énergie, diverses entreprises, agences et associations impliquées dans les domaines de la transition énergétique et écologique, l'habitat ou la lutte contre l'exclusion ainsi que des représentants des ministères de tutelle, soit 30 partenaires d'horizons différents.

Retrouvez l'ensemble des partenaires ainsi que le panorama des travaux de l'ONPE en annexe

LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES (GT)

La vie de l'Observatoire se construit autour de groupes de travail thématiques. Les partenaires sont investis dans ces GT. Lorsqu'une étude est lancée, chacun est invité à participer à la rédaction du cahier des charges, au choix des prestataires, au suivi des travaux et à la valorisation sur ses propres canaux de diffusion. Des précisions seront apportés sur ces différentes thématiques dans les pages suivantes de ce rapport.



Isolde Devalière (ADEME) et Christophe Meilhac (SDES)

Ce GT vise à assurer le suivi du phénomène de la précarité énergétique en France et en Europe et mesurer l'impact des dispositifs nationaux à travers leurs évolutions dans le temps et sur le territoire national.



Isolde Devalière (ADEME) et Florence Bui (EDF)

Ce GT vise à mener des enquêtes auprès des ménages et des professionnels afin d'éclairer le phénomène de la précarité énergétique par une approche sociologique. En 2024, ce GT a contribué à la publication d'un rapport sur la prise en charge des dossiers de rénovation pour les ménages en situation de précarité énergétique.



Pierre Taillant (ADEME)

Ce GT vise à assurer la **diffusion de GEODIP, d'un outil de cartographie de la précarité (habitat/ logement)** à destination des collectivités territoriales et des acteurs locaux.



Pierre Deroubaix (ADEME), Sylvaine Le Garrec (consultante)

Ce GT vise à identifier les modalités pour faciliter la « mise en mouvement » de petites copropriétés fragiles en faveur de leur rénovation, de la transition écologique et de la lutte contre la précarité énergétique. Une étude sur le sujet a été publiée en octobre 2024.



Isolde Devalière et Lucie Bonnet (ADEME)

Ce GT vise à mener à bien des opérations de communication de l'ONPE et à valoriser ses productions.

De nombreux événements, en marge de ces GT, visent également à favoriser les débats et les échanges informels entre les partenaires.



Isolde Devalière (ADEME)

Ce GT a pour objectif d'amorcer un travail d'inclusion des enjeux de précarité énergétique d'été et de chaleur dans le logement dans les sujets de l'ONPE. Un rapport a été publié en décembre 2024.

LE SECRETARIAT DE L'ÉQUIPE ONPE 2024



En 2024 comme les années précédentes, le secrétariat de l'ONPE a été assuré par l'ADEME. Isolde Devalière a assuré le rôle de cheffe de projet Précarité Energétique et elle a été assistée par Lise-Marie Dambrine, chargée de mission et de Lucie Bonnet, chargée de communication. Patrick Jolivet, directeur à la Transition Juste a assuré la coordination de l'équipe.

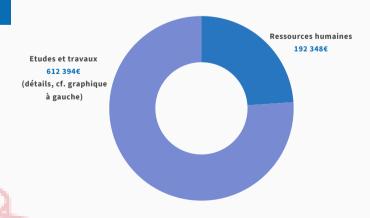
Isolde Devalière a quitté l'ONPE à la fin d'année 2024 et est désormais remplacée par Christina Nirup.

Le secrétariat a pour missions de proposer et valider les cahiers des charges, lancer les appels d'offres, sélectionner les prestataires et s'assurer de la bonne exécution de leurs livrables, préparer les réunions de travail, produire les comptes rendus, suivre l'avancée des livrables et des actions de communication, rapporter ces travaux auprès du Comité Stratégique et du Comité des Partenaires, piloter le rapport annuel, assurer l'organisation et l'animation du colloque national, assurer le suivi et la gestion budgétaire ainsi que le calendrier des travaux.

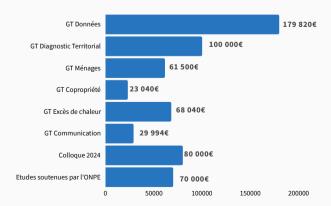
LE BUDGET

Les ressources de la 4e convention partenariale de l'ONPE (2022-2025) s'élèvent à 1 040 605€.

Au premier janvier 2025, 84% du budget de l'ONPE a été engagé.



Budget de l'ONPE engagé en k€ en 2024



Répartition des financements par GT (montant engagé en k€ en 2024)





LES 6 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES ET LEURS TRAVAUX

GT DONNÉES : LE TABLEAU DE BORD DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



LES VISÉES DU TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord, édité semestriellement par l'ONPE (le 26 juin 2024 et le 5 décembre 2024) synthétise les principales données existantes en matière de précarité énergétique. Il est coordonné par l'ADEME en lien avec plusieurs prestataires dont Énergies Demain pour l'analyse de données et Orignal pour la mise en page. C'est le document de référence de l'Observatoire.

Le tableau de bord vise quatre objectifs :

- Quantifier et qualifier la précarité énergétique en France
- Comprendre les facteurs et impacts de la précarité énergétique des ménages
- Suivre les dispositifs financiers nationaux de lutte contre la précarité énergétique
- Donner un aperçu du phénomène en Europe et comparer les indicateurs de précarité énergétique en France avec des pays européens

Les données présentées dans ce document sont les données disponibles les plus récentes à la date de publication du document. Les chiffres clés sont édités à chaque version du tableau de bord, c'est un document à part entière. A noter que le tableau de bord sera annuel à partir de 2025.

Tableau de bord 2024

Chiffres clés



ZOOM SUR LA DERNIÈRE ÉDITION DU TABLEAU DE BORD 2024

Voici les chiffres et données à retenir de cette nouvelle édition :

- 3,2 millions de ménages français à revenus modestes ont dépensé plus de 8 % de leurs revenus pour payer les factures énergétiques de leur logement en 2022, soit 10,8 % de la population (contre 11,7% en 2021).
- 30% des Français déclarent ainsi avoir souffert du froid à leur domicile lors de l'hiver 2023-2024; cette proportion a plus que doublé depuis 2020.
- 41 % des Français qui ont eu froid en 2024 l'expliquent par la nécessité de limiter le chauffage pour des raisons financières. A ces chiffres élevés, s'ajoute le record du nombre d'interventions pour impayés ou réduction de puissance des fournisseurs d'énergie : elles ont concerné un peu plus d'un million de ménages en 2023.
- Autre sujet crucial pour les ménages français : la mobilité. Un ménage peut rencontrer des difficultés à se déplacer lorsque les prix à la pompe augmentent. Ainsi en 2023, 10 % de la population est en « précarité carburant » (7 % en 2021). Il s'agit des personnes qui ont un bas revenu, des dépenses en carburant élevées et /ou qui doivent déjà restreindre leurs déplacements, qui sont souvent contraints.

• Concernant les rénovations, en 2023, MaPrimeRénov' Sérénité a été attribuée à 30 166 propriétaires occupants (dont 72 % de ménages très modestes). Le nombre de dossiers diminue de 12 % par rapport à 2022, mais le montant moyen octroyé (15 590 €) continue d'augmenter (+ 850 €). En 2023, les rénovations globales aidées par l'ANAH ont augmenté de 9% par rapport à l'année précédente. Les barèmes ANAH ont évolué au 1er janvier 2024, permettant une prise en charge des travaux jusqu'à 90% des travaux pour les revenus les plus modestes dans le cadre de MaPrimeRénov' Parcours accompagné destiné à des rénovations ambitieuses (saut de deux classes de DPE).

Extrait des chiffres clés du tableau de bord - édition décembre 2024



GT DONNÉES : LES AIDES FINANCIÈRES POUR PRÉVENIR ET TRAITER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour doter les acteurs de terrain d'une connaissance actualisée des dispositifs d'aides financières liée à la précarité énergétique, l'ONPE publie <u>un descriptif détaillé et synthétique</u> <u>des aides existantes</u> selon les statuts d'occupation des bénéficiaires. Avec l'appui de son prestataire, l'ADEME coordonne le travail de recensement et d'actualisation des critères d'éligibilité.

En 2024, 26 fiches constituent le corpus étudié, dont certaines traitent du règlement des factures d'énergie :

Ces fiches sont actualisées au fil des évolutions réglementaires.

Le tableau récapitulatif des règles de cumul des aides est régulièrement mis à jour.



GT DONNÉES : L'EXPLOITATION DE L'ENQUÊTE NATIONALE LOGEMENT (ENL, INSEE)



Une analyse des précédentes enquêtes nationales logement a été réalisée par Jean-Claude Driant, professeur spécialiste des politiques du logement en France. Elle vise à approfondir et à comparer les caractéristiques socio-économiques des ménages en précarité énergétique et leurs logements, et à apprécier les évolutions.

L'étude a mis à jour **les résultats statistiques de la précarité énergétique** à partir de l'exploitation des Enquêtes nationales logement en 2006 et 2013, et 2020, en l'absence des données revenus et charges, pas encore disponibles au jour de l'édition de ce rapport d'activité.

Analyses rétrospectives de la précarité énergétique dans les enquêtes nationales logement de 2006 et 2013



L'enquête nationale logement (ENL) de l'Insee est une source statistique d'intérêt majeur pour l'analyse de la précarité énergétique car elle permet une mesure précise de ses grands indicateurs que sont :

- Le dénombrement des ménages modestes dont le taux d'effort énergétique est excessif (TEE_3D),
- Celui des ménages à bas revenus et dépenses élevées par m² (BRDE_m²),
- Et celui des ménages modestes déclarant avoir ressenti le froid dans leur logement au cours de l'hiver précédant l'enquête (FROID_3D),

C'est par ailleurs la seule source qui permette de caractériser de façon très détaillée les ménages et les logements concernés.

Le CSTB avait conduit en 2016 un travail approfondi sur les deux derniers millésimes de l'ENL menés par l'Insee (2006 et 2013). La mise à disposition de nouvelles pondérations de l'enquête en 2018 et surtout l'évolution de la définition du taux d'effort énergétique excessif porté de 10% à 8% ont justifié de revenir sur ces résultats. C'est l'objet de ce **rapport remis à l'ONPE en novembre 2024.**

Les résultats obtenus pour 2013 varient de 5,3 millions de ménages concernés par au moins l'un des trois critères (dite « l'enveloppe ») à 1 millions pour le « noyau » constitué de ceux ayant eu froid et étant concernés par l'un des deux critères de vulnérabilité économique.

L'analyse des caractéristiques des ménages les plus touchés montre de nettes surreprésentations des ménages urbains vivant dans l'habitat collectif des grandes villes. Ils sont majoritairement locataires et plutôt jeunes. Les familles monoparentales et les personnes vivant seules sont particulièrement concernées.

LES MÉNAGES AYANT EU FROID DANS L'ENQUÊTE NATIONALE LOGEMENT DE 2020



Rapport ménages ayant eu froid dans l'enquête logement 2020

L'enquête nationale logement (ENL) de 2020-2021 a été menée à titre exceptionnel sous la responsabilité du service des données et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. La mise à disposition progressive de ses résultats ne permet pas, à la fin 2024, de calculer les grands indicateurs classiques de la précarité énergétique, notamment le taux d'effort des ménages, en l'absence des données de revenus et de charges.

Cette étude, remise à l'ONPE en novembre 2024, propose d'analyser en détails les caractéristiques de tous les ménages déclarant avoir eu froid pendant au moins 24 heures au cours de l'hiver précédant l'enquête pour des raisons liées à leur logement, à leur installation de chauffage, au coût de l'énergie ou d'une coupure pour impayé.

Le nombre de ménages concerné est en nette baisse par rapport à ce qui avait été observé en 2013 (3,0 millions contre 3,9 millions) sans qu'il soit possible d'attribuer cette évolution à une amélioration réelle de leurs conditions de chauffage ou à des contextes avérés d'hivers plus cléments.

La caractérisation de ces ménages et de leurs logements met en avant des difficultés plus marquées pour des ménages urbains vivant en immeubles et chauffés par des installations collectives. Ils sont plus souvent locataires, notamment dans le parc social, et relativement jeunes. L'approche sociale par les catégories socioprofessionnelles (CSP) met en avant les ménages relevant des classes populaires (ouvrier, employés et professions intermédiaires), plus souvent concernées que les autres. Toutefois, à CSP identique, les ménages dont la personne de référence est une femme, les familles monoparentales et les personnes vivant seules sont les plus pénalisés.

En termes d'évolutions, on note des améliorations particulièrement fortes pour les retraités dont le nombre de ménages concernés a quasiment baissé de moitié entre 2013 et 2020 et les locataires du parc social, sans doute du fait de l'intense effort de rénovation du parc.

GT MÉNAGES : ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE ET ERGONOMIQUE, UNE DOUBLE APPROCHE AU SERVICE DE L'ANALYSE ET DE L'OPTIMISATION DES MODES D'INSTRUCTION DES DOSSIERS VISANT À PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La mission

En 2024, le GT Ménages a poursuivi le pilotage d'une étude « Freins et leviers dans le traitement des dossiers d'aides aux travaux de rénovation énergétique des ménages précaires ». Elle a été pilotée par Isolde Devalière (ADEME) et Florence Bui (EDF). Elle est confiée à un groupement constitué de *Ersya* et *CETU ETICS*.

Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'un Forum organisé en ligne le 19 juin 2024, un échange illustré par des initiatives locales et des expérimentations en cours, a permis d'identifier des pistes d'amélioration notamment sur le financement du reste à charge, la mutualisation et la coordination des acteurs, le renforcement de la sensibilisation et de la formation aux enjeux spécifiques de la précarité énergétique en particulier pour les acteurs qui interviennent en « périphérie ».

Rapport final de l'enquête socio-ergo



Illustration de Xavier Bonnin
Pixador



GT COPRO : ÉTUDE « METTRE EN MOUVEMENT LES PETITES COPROPRIÉTÉS »



Le GT Copropriétés, lancé en 2022, a été piloté par Pierre Deroubaix (ADEME), en collaboration avec Sylvaine Le Garrec (consultante indépendante). Le GT Copropriétés a coordonné depuis janvier 2023 l'étude « Mettre en mouvement les petites copropriétés pour la rénovation et la transition écologique : état des lieux et préconisations » réalisée par un consortium composé de OPTEOS, Sociotopie, Pouget Consultants et « Bien fait pour ta com ». Cette mission concernait l'accompagnement des petites copropriétés à la rénovation et à la transition écologique, en particulier les copropriétés considérées comme fragiles et occupées par des ménages confrontés à des situations de précarité énergétique.

Les copropriétés, qui représentent aujourd'hui en France près d'un tiers des logements, sont potentiellement un levier très puissant pour la transition écologique. Cependant, elles restent difficiles à mobiliser, et plus encore quand il s'agit de petites copropriétés. Celles-ci, très nombreuses (80% des copropriétés comptent 20 lots et moins) présentent en effet des fragilités spécifiques en termes de gouvernance et d'action collective qui rendent particulièrement complexe la mise en œuvre de travaux de rénovation énergétique. Un facteur aggrave cette situation : le manque de synergie constaté entre les politiques de lutte contre la précarité énergétique et les politiques d'accompagnement des copropriétés.

Un guide a été publié en mai 2024 qui dresse un état des lieux des connaissances, propose une analyse de dispositifs ou d'expérimentations menées sur le territoire, présente des outils et des conseils pour mieux comprendre et donc mieux accompagner les petites copropriétés.

Guide petites copropriétés et transition écologique

Le **1er octobre 2024, un webinaire de présentation des enseignements de l'étude** a rassemblé **394 participants** avec un taux de satisfactions sur le contenu du webinaire qui s'élève à plus de 80%.

Replay du webinaire de présentation du guide

ÉTUDES SOUTENUES PAR L'ONPE

L'ONPE est régulièrement sollicité pour apporter son soutien à des projets en lien avec la lutte contre la précarité énergétique. En 2024, l'Observatoire a soutenu financièrement deux projets extérieurs aux travaux des groupes de travail thématiques.



Rénov'Santé

Aperçu du projet :

À l'initiative de la Chaire Hope, l'étude « Évolution de la consommation de soins et de la santé perçue suite à des travaux de réhabilitation de logements » est portée par l'Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes. L'étude, démarrée en avril 2021 court jusqu'au 30 juin 2025.

Sur un budget total de 605 k€, l'ONPE apporte son soutien financier à hauteur de **30 K€ et** l'ADEME de **20 K€**.





FiRéno - Financement de la rénovation énergétique pour les ménages en précarité énergétique

Aperçu du projet:

Ce projet porté par le Service Bâtiment de l'ADEME a pour objectif de définir des solutionstypes pour financer la rénovation performante des logements, adaptées aux contraintes et aspirations des ménages en situation de précarité énergétique. Ces solutions permettent l'appropriation des ménages et leur possible sortie de la précarité.

La mission qui a duré 15 mois s'est achevée en juillet 2024.

L'ONPE a apporté son soutien financier à hauteur de 20 K€ sur un budget total de 113 K€. Le rapport final de l'étude a mis en en lumière les défis et solutions :

- Financer la rénovation performante de l'habitat des ménages propriétaires occupants les plus précaires répond aux objectifs d'amélioration de la partie du parc de logements le plus dégradé tout en restaurant les liens sociaux.
- Cela nécessite de mieux insérer les acteurs sociaux en lien avec les collectivités et les réseaux caritatifs et de développer le métier d'accompagnement, fondé sur l'intégration des aspects techniques, réglementaires, socio-psychologiques et de financement.

Ce rapport soutenu par l'ADEME et l'ONPE propose à la puissance publique :

- D'intégrer au service public de nouveaux modes de financement pour les projets de rénovation appréhendés dans leur globalité (contrats à impact);
- De structurer et financer l'accompagnement des propriétaires en situation précaire ;
- D'améliorer le levier du financement bancaire des travaux pour les rendre abordables pour tous.

Financement de la rénovation Rapport complet <u>Financement de la rénovation</u> <u>Synthèse</u>

LES TRAVAUX LIÉS À L'EXCÈS DE CHALEUR DANS LES LOGEMENTS



Depuis 2023, l'ONPE s'intéresse à l'excès de chaleur dans les logements. En 2024, l'ONPE a lancé une **étude sur le sujet dont les résultats ont été publiés en décembre 2024.**

Cette étude réalisée par le bureau d'étude Auxilia sur les liens entre «la précarité énergétique et excès de chaleur» avait pour visée de caractériser les facteurs de vulnérabilité aux fortes chaleurs, notamment pour les publics les plus précaires, et à apporter des éclairages permettant de définir la notion de précarité énergétique d'été et les indicateurs de suivi les plus adaptés pour assurer le suivi du phénomène à l'ONPE.

<u>Précarité et excès de chaleur</u> <u>Rapport complet</u> <u>Précarité et excès de chaleur</u> <u>Synthèse</u>

GT DIAGNOSTIC TERRITORIAL: GEODIP







Depuis 2021, l'ONPE pilote l'outil de cartographie GEODIP permettant aux acteurs territoriaux (collectivités territoriales, agences de l'énergie, agences d'urbanisme...) de cartographier des indicateurs de précarité énergétique liée aux dépenses d'énergie du logement et du carburant. LE RARE, soutenu par l'ONPE et le Ministère des Solidarités (DIPLP), a réalisé une nouvelle version actualisée et améliorée de GEODIP qui a été mise en ligne mi-octobre 2024.

GEODIP agit sur 6 niveaux territoriaux :

- France
- Régions
- Départements
- EPCI
- Communes
- Maille IRIS



Plaquette GEODIP

ATELIER IMPAYÉS D'ÉNERGIE

Avancement:

Depuis avril 2024, un travail collectif a été mené par l'ONPE, EDF, TotalEnergies, ENGIE, Enedis, le Médiateur National de l'Energie, l'UNCCAS et le réseau RAPPEL afin d'améliorer les fichiers qui recensent les impayés d'énergie des ménages envoyés par les fournisseurs aux services sociaux.

Ce travail est parti du **constat de la difficulté pour les services sociaux** (communaux et départementaux) d'**utiliser et exploiter les fichiers de signalements** pour des raisons multiples (fichiers, données, format, fréquence...).

Un webinaire a eu lieu le **15 mars 2024** pour **partager les constats et les pistes d'amélioration**. Un groupe de travail du réseau RAPPEL, composé d'acteurs de terrain, a été formé pour **définir les besoins spécifiques et élaborer des outils pratiques pour mieux utiliser ces listes**. Leurs **conclusions ont été présentées le 18 juin 2024**, discutant notamment des modifications potentielles du décret de 2008.

Les ressources du RAPPEL sur <u>l'usage des fichiers impayés</u>















ONPE - Rapport d'activité 2024





COMMUNICATION VALORISATION DES TRAVAUX EN EXTERNE ET EN INTERNE

LES INTERVENTIONS DE L'ONPE

L'ONPE est régulièrement sollicité pour **apporter son expertise sur la précarité énergétique, et participer à des rencontres nationales.**

11/01/2024	Intervention auprès des commissaires à la lutte contre la pauvreté	Isolde Devalière (ADEME/ONPE)
13/06/2024	Présentation des chiffres clés du tableau de bord aux membres du RAPPEL	Isolde Devalière (ADEME/ONPE)
12/11/2024	Article Le Monde "La précarité énergétique, un fléau persistant en France"	Patrick Jolivet (ADEME)
12/11/2024	Présentation des chiffres sur la précarité énergétique lors des journées du RAPPEL	Isolde Devalière (ADEME/ONPE)
20/11/2024	Intervention à La Fabrique de la cité sur les enjeux, causes et effets de la précarité énergétique (à 20'15 45'50)	Isolde Devalière (ADEME/ONPE)
26/11/2024	Présentation des chiffres de la précarité énergétique lors des journées nationales de l'ANAH	Isolde Devalière (ADEME/ONPE)
28/11/2024	Intervention pour présenter les chiffres de la précarité énergétique en Occitanie	Christina Nirup (ADEME/ONPE)
06/12/2024	Intervention National Geographic	Isolde Devalière (ADEME/ONPE)
09/12/2024	Article L'express "Précarité énergétique : enquête sur cette France qui a froid"	Patrick Jolivet (ADEME)

COMMUNICATION EXTERNE

Le site internet de l'ONPE



La refonte du site internet a été effective au mois d'avril 2024. L'arborescence et les rubriques ont été revues pour optimiser la navigation des utilisateurs.

Site ONPE

Le site est mis à jour régulièrement avec les nouveaux travaux de l'ONPE et des actualités sont publiées dans la rubrique "revue de presse" alimentée en partie par le réseau RAPPEL.



En 2024, il y a eu 30 495 pages vues contre 24 881 en 2023, 13 250 visites soit environ 4000 de plus que l'année précédente. Les pages les plus vues sont celles de l'outil de géolocalisation GEODIP, les fiches aides et le tableau de bord 2024. En 2024, il y a eu 1737 téléchargements. (La comparaison n'est pas disponible sur 2023)

| Les campagnes emailing

En 2024, **11 campagnes emailings** ont été réalisées et envoyées à la liste de diffusion de l'ONPE (2 600 abonnés). Le **taux d'ouverture est en moyenne de 29%** en 2024, et le **taux de réactivité est en moyenne de 20.98%**, ce qui démontre une cible intéressée par le contenu.

| La publication des travaux de l'ONPE

L'ONPE assure la présentation de ses travaux auprès de diverses structures.

Les travaux de l'ONPE sont valorisés via le site internet de l'ONPE, les campagne e-mailing, la newsletter interne, le réseau des partenaires, pour quelques études le LinkedIn de l'ADEME Edition et pour le colloque de l'ONPE, un communiqué de presse é été diffusé le 4/12/2024. Voici les valorisations 2024 :

Janvier	Rapport d'activité 2023 – ONPE
Mars	Tableau de bord et valorisation des fiches aides
Mai	Enquête sociologique et ergonomique
Juin	Forum sur les résultats de l'enquête sociologique et ergonomique
Juillet	Guide sur le mouvement des petites copropriétés
Octobre	Présentation des résultats de l'étude sur le mouvement des petites copropriétés
Novembre	GEODIP V2
Décembre	 Tableau de bord, Fiches aides ENL étude sur l'excès de chaleur et la précarité énergétique 5ème édition du colloque de l'ONPE



COLLOQUE 2024

Face à la hausse des prix, quelles stratégies territoriales pour prévenir la précarité énergétique ?







Tous les 3 ans l'ONPE organise un colloque national sur la précarité énergétique. Il s'est tenu les 4 et 5 décembre 2024 à Lyon, avec comme thématique « Face à la hausse des prix, quelles stratégies territoriales pour prévenir la précarité énergétique ? ».

Cet événement a rassemblé un large panel d'acteurs engagés – experts, élus locaux, associations et institutions – pour partager analyses et solutions face aux défis énergétiques croissants.

4 décembre 2024 : Visites de terrain et immersion

La première journée a été dédiée à des visites de terrain, organisées par la Métropole de Lyon et Soliha, permettant aux participants de découvrir des initiatives locales en matière de lutte contre la précarité énergétique :

- Vénissieux Programme d'Intérêt Général (PIG) Énergie
- Villeurbanne PIG Immeubles Sensibles et dispositif « Mieux chez moi »
- Saint-Priest Plan de sauvegarde Bellevue
- Lyon Résidence Tony Garnier

Et une immersion au sein du pôle solidarité d'EDF.

Ces visites ont attiré 107 participants sur 154 inscrits, soit un taux de présence de 69,5 %. Elles ont été jugées très intéressantes par une large majorité des 67 répondants à l'enquête de satisfaction.



COLLOQUE 2024 | DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Face à la hausse des prix, quelles stratégies territoriales pour prévenir la précarité énergétique ?



DÉC colloque



5 décembre 2024 : Conférences et ateliers thématiques

La seconde journée s'est déroulée à l'Espace de l'Ouest Lyonnais et a été marquée par des conférences et des échanges sur les stratégies locales pour lutter contre la précarité énergétique.

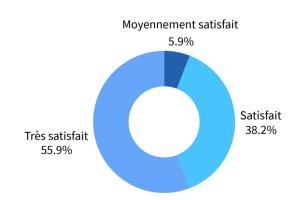


L'après-midi, cinq ateliers ont permis d'approfondir des thématiques suivantes (cf. image cidessus)

Ces ateliers ont réuni 186 participants sur 255 inscrits, soit un taux de présence de 73 %, avec une moyenne de 71 % de participation par atelier.



68 répondants



Ce colloque a mis en avant la nécessité d'une mobilisation collective et coordonnée des acteurs locaux pour élaborer des stratégies adaptées aux réalités des territoires. Les échanges ont souligné l'importance de combiner aides financières, accompagnement des ménages et rénovation énergétique pour lutter efficacement contre la précarité énergétique.

"L'expéri<mark>en</mark>ce était incroyablement enrichissante. J'ai beaucoup appris et apprécié l'interactivité des <mark>sessions. Cela m'a</mark> donné des outils concrets que je peux appliquer immédiatement dans mon travail quotidien." Retour d'un participant au colloque de l'ONPE 2024

COMMUNICATION INTERNE





| La Newsletter interne

En 2024, **2 newsletters ont été envoyées (avril et septembre)**. Elles visent à informer les partenaires de l'ONPE des avancées de chaque groupe de travail (GT), de l'actualité de l'ONPE, des évènements à venir, ainsi que des départs et arrivées au sein des structures partenaires.

Cette newsletter est envoyée à **environ 117 personnes.** En moyenne le **taux d'ouverture** est de 35.5%, le **taux de réactivité** de 21.2%, et le **taux de clics** de 8.08%.

Les statistiques sont satisfaisantes selon les standards. (Taux d'ouverture : au-dessous de 20% ; Taux de réactivité : au-dessus de 20% ; taux de clics : au-dessus de 3%)

| Le rendez-vous des partenaires 🗹

Inauguré en 2022, ce rendez-vous offre l'opportunité à un partenaire de l'ONPE ou un invité extérieur de présenter son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique et favorise l'interconnaissance, le partage de données, de contacts et d'expériences. Il est organisé en visioconférence et dure deux heures dont une partie est consacrée aux échanges. Il réunit en moyenne une vingtaine de participants.

En 2024, nous avons accueilli:

23/01/2024 Médiateur National de l'énergie 16 participants

- Caroline Keller, cheffe du service information et communication,
- Melody Bernadaux, conseillère énergie-info, qui parlera d'information des consommateurs au guotidien,
- Marine Poncet, juriste, qui parlera de la médiation au quotidien d'un chargé de médiation et un chargé de mission information qui viendront présenter leur travail.

07/02/2024 Renov Santé 22 participants

- Anna Llyod, chargée d'étude à l'Observatoire Régional de la Santé (ORS)
- Mathilde Chirat, Soliha,
- Mickael Derbez, CSTB,
- Lucie Allex-Billaud, Compagnons Bâtisseurs.

19/03/2024 **CLER 19 participants**

- Marie Moisan, coordinatrice de programme sur la précarité énergétique,
- Eléonore Vinais, responsable de projet SLIME,
- Soazig Rouillard, responsable de projet TIMS.

COMMUNICATION INTERNE



23/04/2024 Réseau FLAME 20 participants	 Bénédicte ROUAULT, Déléguée générale, Eric PARVIN, Conseiller France Renov' & Mission précarité énergétique, Anne SAVIGNON, Directrice de l'ALEC Nièvre.
15/05/2024 Fondation Abbé Pierre – EDF 24 participants	 Sylvain Decarne, Responsable partenariats nationaux Solidarité EDF, Florence Bui, chercheuse EDF, Hélène Denise, chargée de plaidoyer à la Fondation Abbé Pierre.
25/06/2024 Délégation Interministérielle à la Prévention et à la lutte contre la pauvreté 20 participants	 Anne-Claire BEL, CRESS PACA, Yolande ESKENAZI, DIPLP, Johanna BOUHERET, conseillère en charge de l'amélioration des conditions de vie et de la transition écologique solidaire à la DIPLP.
07/10/2024 Fondation FACE 20 participants	 Héloïse Pandelon, cheffe de projets, Accès aux droits & Transition écologique solidaire, Charlotte Pasina, directrice adjointe du Pôle Projets en charge du développement d'actions en faveur de transition écologique solidaire au sein de la Fondation.

TÉMOIGNAGES DES PARTENAIRES DE L'ONPE

« Je souhaite donc par ce message saluer votre engagement au sein de l'ONPE, vous remercier pour les travaux engagés ensemble et vous dire à quel point j'ai pris plaisir à représenter Enedis au quotidien dans ce collectif. »

Claire Baumier, Cheffe de projet ENEDIS

« Je quitte le ministère en ayant une pensée pour l'ONPE qui m'a permis de découvrir l'ensemble et la diversité d'acteurs qui travaillent sur le sujet de la précarité, à la fois sur les données, les politiques et au plus près des gens qui en ont besoin. Je retiens beaucoup de travaux, de discussions, réunions, toujours dans le respect, et le sentiment à ma modeste échelle d'avoir contribué à cette œuvre collective via l'indicateur de précarité TEE_3D, certes imparfait et limité, mais pourtant important pour accroître la connaissance de la situation. Les sujets sont pleinement d'actualité et de nouveau défis comme le confort d'été ont aussi émergé récemment. »

Bruno Quille, adjoint au chef du bureau de la transition énergétique et solidaire, Service de l'économie verte et solidaire, ministère de la transition énergétique

"Chers partenaires,

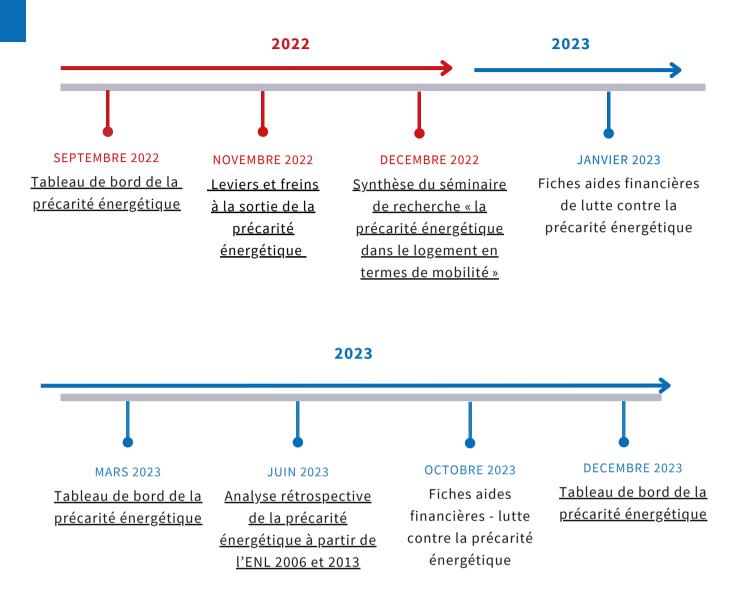
En 9 ans, on est passé de la sensibilisation à l'éducation à la transition écologique, de l'inquiétude portée par des ONG à la préoccupation majeure des politiques publiques. On est passé du compteur à la voiture, du thermomètre au pare-soleil, du grille-pain aux ENR. Que de chemin parcouru même s'il reste beaucoup à faire pour limiter la hausse des prix de l'énergie. Inéluctable certes, mais préjudiciable pour les plus vulnérables. Voici la fin de mon orchestration de l'Observatoire National de la Précarité Energétique. Je remets les baguettes à une équipe plurielle, aux termes d'une mission qui a duré 9 ans, et avant de quitter cette grande famille avec laquelle j'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer" Isolde Devalière, cheffe de projet précarité énergétique pendant 9 ans pour l'ONPE.



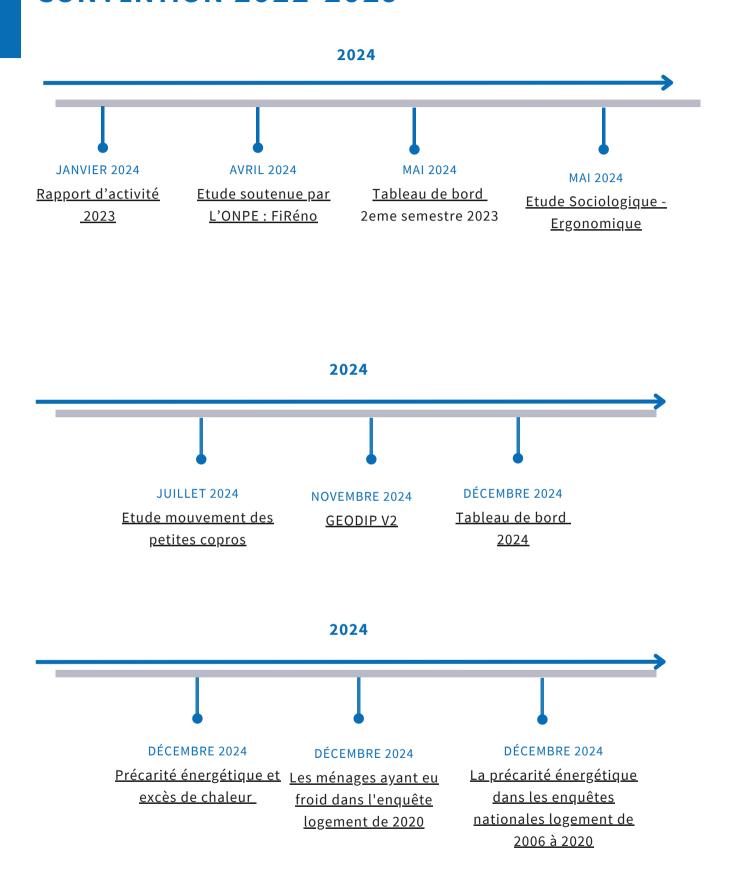


ANNEXES

RETROUVEZ LES TRAVAUX DE LA 4ÈME CONVENTION 2022-2025



RETROUVEZ LES TRAVAUX DE LA 4ÈME CONVENTION 2022-2025



LES PARTENAIRES DE L'ONPE



























































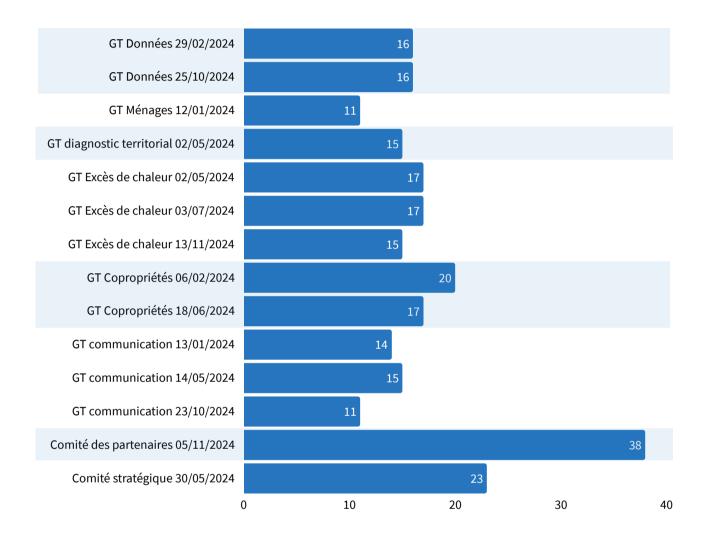








PARTICIPATION DES PARTENAIRES AUX DIFFÉRENTES INSTANCES EN 2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Contacter l'ONPE contact@onpe.org

